

### EN CE TEMPS-LA : Le vignoble de Raindron et Frédélin (suite et fin)

Notre petit vignoble était assez prospère et connu, il était bon de posséder un lopin de vigne à Frédélin pour « son vin de bouteilles ». Les deux vignobles les plus importants de ce lieu-dit étaient la propriété d'un avocat, l'autre d'un médecin. Le style des demeures, la beauté des celliers reflétaient une certaine aisance. Le successeur de Mr Jean Lebreton (ancien propriétaire et bienfaiteur de notre commune qui s'est fait sculpter dans son potager...) avait un fils avocat, que son épouse appelait gentiment « son petit avocat sans cause ». Celui-ci possédait, au début du 20<sup>ème</sup> siècle, pratiquement la moitié d'une rue parmi les plus bourgeoises d'Angers, en plus du petit vignoble. Dans ces conditions, il n'était pas nécessaire de plaider !

Lorsque j'étais enfant, ce voisin m'avait raconté qu'adolescent, il accompagnait le métayer de la maman de « notre avocat » à la gare de Quincé, aux guides du cheval demi-sang, attelé à la calèche... Ils attendaient la patronne, descendant du train, avec ses cartons à chapeaux et eux se précipitaient pour récupérer la malle de Madame qui venait assister aux vendanges. Toute une époque !

Vers 1880-1930, les celliers étaient tous équipés de pressoirs à vis métallique et roue dentée à clavettes, puis certains se modernisèrent : presse, pressoirs hydrauliques, puis électriques ; un pressoir en bois, de type dit « à mariée » existe encore.



La commercialisation a changé : la vente en bouteilles, le détail ont fait d'énormes progrès : le négoce est toujours là... et notre vieille butte aussi, avec son appellation Anjou, pour la majorité des parcelles et Anjou Village pour d'autres. Ses vigneron sont toujours soucieux de nouvelles méthodes de vinification afin de nous apporter les meilleurs produits, la meilleure qualité.

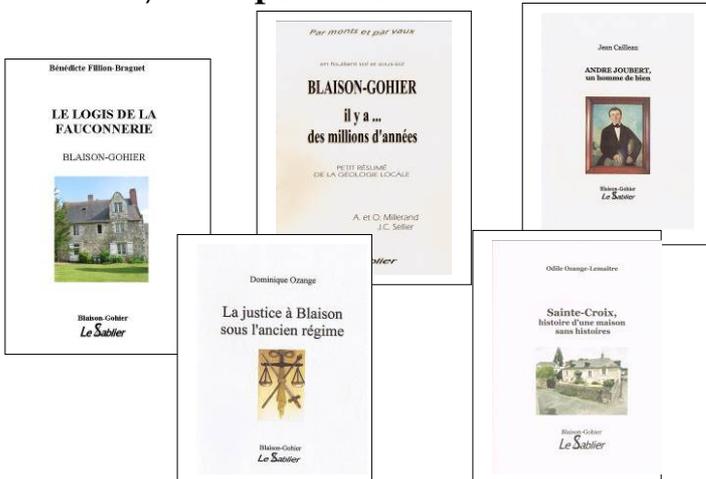
Pour terminer je tiens à préciser que le commerce de vin était bien surveillé, sur notre territoire... même en 1869 ! Mon arrière-arrière grand-père, alors qu'il transportait moins de vin que déclaré, fut contrôlé par les contributions impériales entre Sazé et Raindron : six barriques de vin étaient déclarées, cinq seulement chargées, en raison de l'état du chemin en ce 18 janvier. Il en coûta à mon ancêtre une amende de deux cents francs, avec garantie de deux cent cinquante francs, correspondant à la valeur de ses deux chevaux et de la charrette. La livraison à un cabaretier d'Angers a sans doute été repoussée de quelques jours... On ne sait si l'amende a été partagée entre le propriétaire du vin et le livreur.

Plus près de nous dans les années 70-80, avant l'arrivée de la machine à vendanger, quelle animation régnait dans les vignes ! Et le soir quelques années auparavant, dans les celliers l'ambiance était bien agréable en « serrant » le pressoir, « un p'tit coup sur la barre les gars, un p'tit coup de « bernache » aussi en attendant la dégustation d'une bonne bouteille ! » et le doux cliquetis des clavettes retombant sur la couronne dentée résonnait de Raindron à Frédélin !

Ch. P

### Bientôt Noël !

Un petit cadeau idéal et pas cher pour des amateurs du passé : la bibliothèque du *Sablier*. 7 titres pour 11 euros !



### UN NOM, UN LIEU : Vempluie

Le nom nous semble suffisamment explicite et beaucoup croient que la signification du nom de ce hameau est due à la présence du vent et de la pluie.

Or ce nom ne s'est pas toujours écrit comme cela. Jusqu'au XVIII<sup>ème</sup> siècle, il s'écrivait : **Vemplée**.

La signification de ce toponyme est donc : **plein de vent, venté**.

Cette définition est très adaptée à sa situation exposée plein Ouest. Mais de pluie, il n'en est pas question, même si elle accompagne souvent les vents d'Ouest !

OO

## Par monts et par vaux

Jaunâtres ou marron, dressées au-dessus de plantes vertes, il est fréquent de rencontrer les orobanches au bord des chemins ou, comme sur ces photos prises au Terre-Ruau, au sommet d'un vieux mur.



Pourtant, elles n'ont pas choisi le milieu sur lequel elles se développent. En fait elles sont capables de parasiter un grand nombre de plantes - beaucoup de légumineuses et souvent le lierre (comme ci-contre) - en n'ayant aucun rapport direct avec les éléments du sol.

Ne fabriquant pas de chlorophylle (aucune des parties de ces plantes n'est verte) elles ne peuvent assurer seules leur nutrition ; elles compensent ce manque en se servant directement sur les racines de végétaux chlorophylliens capables, eux, d'utiliser l'énergie solaire pour élaborer des aliments carbonés indispensables à leur croissance.

## Les orobanches

Le nom « orobanche », ici *Orobanche hederæ*, est issu d'un mot grec signifiant « étrangler, étouffer », par référence au parasitisme de ces plantes. Elles forment une famille à part, les Orobanchacées.

Leur observation dans la nature amène souvent des confusions avec d'autres familles, en particulier avec une espèce d'orchidée, la néottie nid-d'oiseau, bien moins fréquente mais de forme assez voisine et surtout dépourvue également de chlorophylle ; cependant, l'étude minutieuse de la structure des graines a montré que cette dernière appartient à l'embranchement des Monocotylédones, alors que les orobanches sont des Dicotylédones (deux cotylédons). Cette caractéristique montre qu'il n'y a aucune parenté entre ces deux espèces fort éloignées l'une de l'autre dans la classification, mais simplement des similitudes d'aspect extérieur et de mode de vie.



J-C.S

## LES OBJETS INSOLITES : solution illustrée du questionnaire adulte proposé lors de l'exposition « Nos anciens racontent... »

Numéros	Noms ou usages des objets	Numéros	Noms ou usages des objets
 1	Châtelaine : elle sert à pincer et remonter les robes longues	 9	L'allume-gaz
 2	Emboutisseur de cartouche	 10	Rallonge bretelles
 3	Fer pour les talons de chaussures	 11	Fer à bœufs
 4	Bigoudis en cuir	 12	Une étampe
 5	Aiguille à gerbe	 13	Coupe-mèche des chandelles
 6	Ventouse : objet médical servant à décongestionner	 14	Un coupe-queue (chevaux)
 7	Fer à friser les moustaches	 15	Un trocart : pour dégonfler le ventre des vaches
 8	Bâton de pain : une encoche équivalait à un pain		<b>Merci aux participants !</b>